

Les allocataires de la Prime d'activité en Île-de-France au 30 juin 2017

Au titre de juin 2017, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 378 700 bénéficiaires résidant en Île-de-France (pour un montant moyen de 171 euros par mois), soit 14 400 de plus qu'au trimestre précédent (+ 3,9 %) en lien avec un moindre nombre de sorties du dispositif. En un an, les effectifs ont crû de près de 41 800 foyers. Pour 16,1 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (60 900). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 814 800 personnes. Plus de neuf bénéficiaires sur dix perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs.

■ Une progression constante des bénéficiaires de la prime d'activité

Au 30 juin 2017, la prime d'activité (1) est versée par les Caf à 378 700 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 14 400 de plus qu'au trimestre précédent avec une hausse de + 3,9 points (cf. Encadré).

En un an, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité ayant un responsable de dossier âgé de moins de 25 ans est passé de 56 200 en juin 2016 à 60 900 en juin 2017 (soit + 8,4 %) et depuis la mise en place du dispositif pour les jeunes, les effectifs ont progressé de près d'un tiers (+ 30,1 %).

Le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité poursuit toujours sa progression depuis la mise en œuvre du dispositif début 2016 (cf. figure 1.).

Entre juin 2016 et juin 2017, il est passé de 337 000 à 378 700 foyers, soit une augmentation de + 12,4 % sur un an. C'est 5 points de plus qu'au niveau national (2) (+ 8,5 %). Cette progression reflète toujours la dynamique post-crédation de la prestation, dynamique qui s'est prolongée depuis. Mais une nuance doit être apportée selon que les bénéficiaires disposent ou

Encadré

Instaurée par la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, la prime d'activité a pour vocation, comme les précédents compléments de revenus d'activité, d'inciter à l'emploi et de soutenir les travailleurs modestes, mais son ciblage sur les bas revenus est accentué, notamment les jeunes actifs. Elle s'est substituée à la composante du revenu de solidarité active (Rsa activité) et à la prime pour l'emploi (PPE). Ses modalités de versement sont proches de celles du Rsa activité : le versement de la prestation est mensuel et il repose sur une déclaration de revenus trimestrielle. Plusieurs innovations sont introduites : Le montant de la prime d'activité est augmenté de bonifications individuelles attribuées à chacun des membres du foyer, qui exerce une activité professionnelle et dont les revenus mensuels dépassent 0,5 SMIC net (le bonus est modulable entre 0,5 et 0,8 SMIC net puis fixé à 67 euros au-delà) ; par ailleurs elle est ouverte à de nouveaux publics, les jeunes de 18 à 25 ans, et aux étudiants exerçant une activité si leurs revenus nets sont supérieurs à 0,78 Smic mensuel net ; enfin elle est calculée selon la règle de l'effet figé, c'est-à-dire que son montant est identique pour trois mois de droits.

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre juin 2016 et juin 2017, en Île-de-France

	Fin juin 2016	Fin septembre 2016	Fin décembre 2016	Fin mars 2017	Fin juin 2017
Bénéficiaires de la prime d'activité	336 982	351 242	356 999	364 335	378 721
avec au moins une bonification individuelle	306 113	319 803	328 082	333 971	347 070
avec majoration pour isolement	24 881	25 655	26 166	24 479	24 414
moins de 25 ans*	56 169	56 319	56 716	58 805	60 898
25 ans ou plus*	280 813	294 923	300 283	305 530	317 823

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016 et 2017.

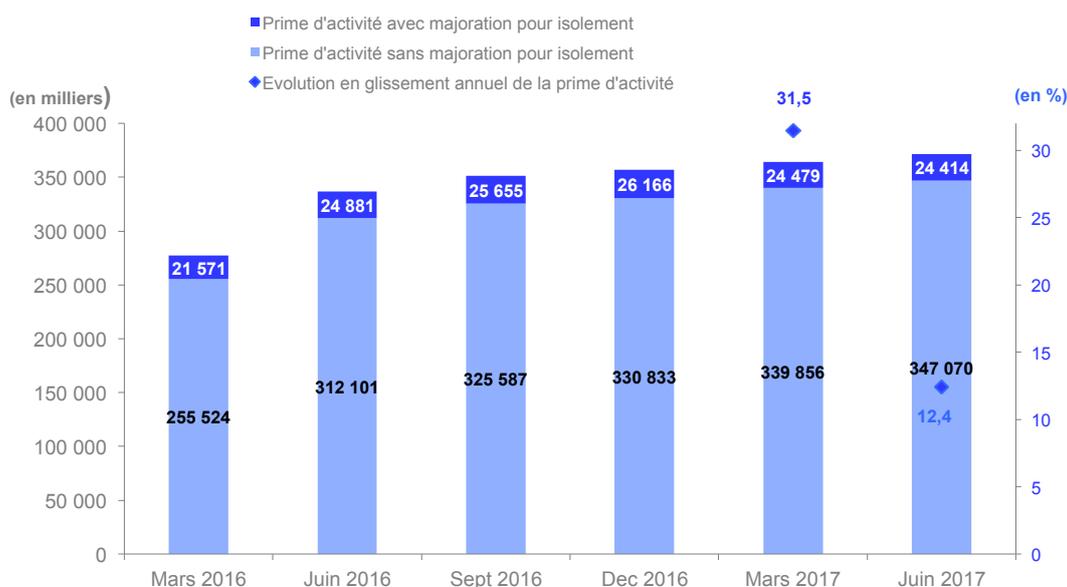
Lecture : Fin juin 2017, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 317 823.

*âge du responsable du dossier

(1) Versée trimestriellement par les caisses d'allocations familiales, à partir des revenus du trimestre précédent, la prestation est dépendante d'un montant forfaitaire (MF), variable selon la composition familiale, qui intervient dans le calcul de la prestation de la façon suivante : PA = MF+bonification individuelle - 38 % des revenus d'activité - ressources hors revenus d'activité - [(MF-ensemble des ressources) si positif].

(2) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,57millions à fin juin 2017 », *Prime d'activité conjoncture*, n°6, septembre 2017.

Figure 1. Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars et juin 2017.
Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en juin 2017 s'établit à + 12,4 %.

non de la majoration pour isolement. La croissance des bénéficiaires de la prime d'activité sans majoration pour isolement est de + 13,5 %, leurs effectifs progressant de 312 100 à 354 300. Tandis que ceux qui perçoivent la majoration pour isolement passent de 24 880 à 24 400, soit une baisse de - 1,9 %.

une bonification individuelle, reste relativement stable (91,6 % en juin 2017) traduisant ainsi toujours le soutien à l'activité impulsé par la prestation.

Sur ce deuxième trimestre, le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 51 euros par

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	53 477	34 675	61 393	36 967	40 262	33 406	34 042	36 897	331 119
Rsa socle + Prime d'activité	10 159	4 660	10 262	5 364	4 568	3 713	4 051	4 825	47 602
Total Prime d'activité	63 636	39 335	71 655	42 331	44 830	37 119	38 093	41 722	378 721
Avec au moins une bonification individuelle	54 669	35 836	65 249	38 905	42 430	35 244	35 850	38 887	347 070
Avec majoration pour isolement	2 758	2 311	4 705	2 934	3 282	2 540	2 856	3 028	24 414
Evolution 31-03-2017/30-06-2017 (en%)	2,9	4,5	3,6	2,8	4,5	3,9	5,2	5,2	3,9
Personnes couvertes par la Prime d'activité	112 997	79 468	177 329	93 274	94 911	77 201	83 663	95 930	814 773
Population couverte par la Prime d'activité	5,1	5,0	11,3	6,8	6,9	5,4	6,6	8,0	6,8

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2017 ; Insee, Rp 2014.
Lecture : Fin juin 2017, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 63 636.

En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 814 800 fin juin 2017 (+ 38 900 par rapport à mars 2017) : elle concerne donc près de 378 700 adultes responsables de dossier, leurs conjoints éventuels, près de 103 200, et les enfants ou autres personnes à charge 332 850.

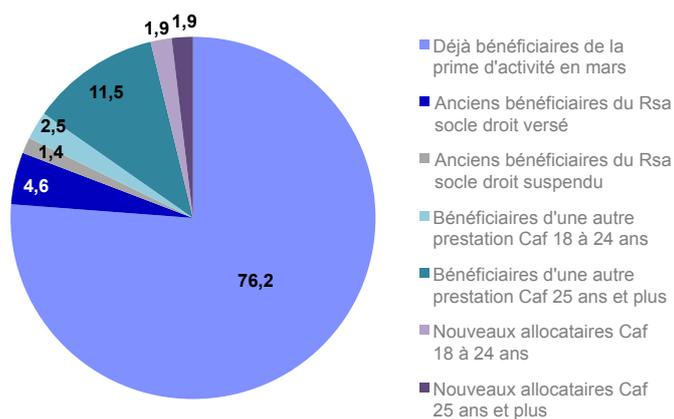
Par ailleurs, près de 347 100 foyers comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle (cf. tableau 2.), ce qui signifie que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (3). La part de ces foyers avec au moins une personne percevant

mois, c'est du même ordre que les trimestres précédents. Les Caf d'Île-de-France ont versé près de 64,8 millions d'euros au titre de la prime d'activité, pour un montant moyen de 171 euros par mois.

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 47 600 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 12,6 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité. Au niveau départemental, avec + 5,2 %, ce sont l'Essonne et le Val-d'Oise qui ont connu l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité la plus importante. A l'inverse, le Val-de-Marne et Paris connaissent une progression inférieure à + 3,0 %, avec respectivement + 2,8 et + 2,9 % d'augmentation trimestrielle.

(3) Ce bonus individuel qui vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer au-delà d'un mi-temps (versé à partir de 0,5 Smic), croît linéairement jusqu'à 0,8 smic, pour atteindre une valeur maximale de 67 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

Figure 2. Répartition des foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité au 30 juin 2017 selon leur situation fin mars 2017 (en %)



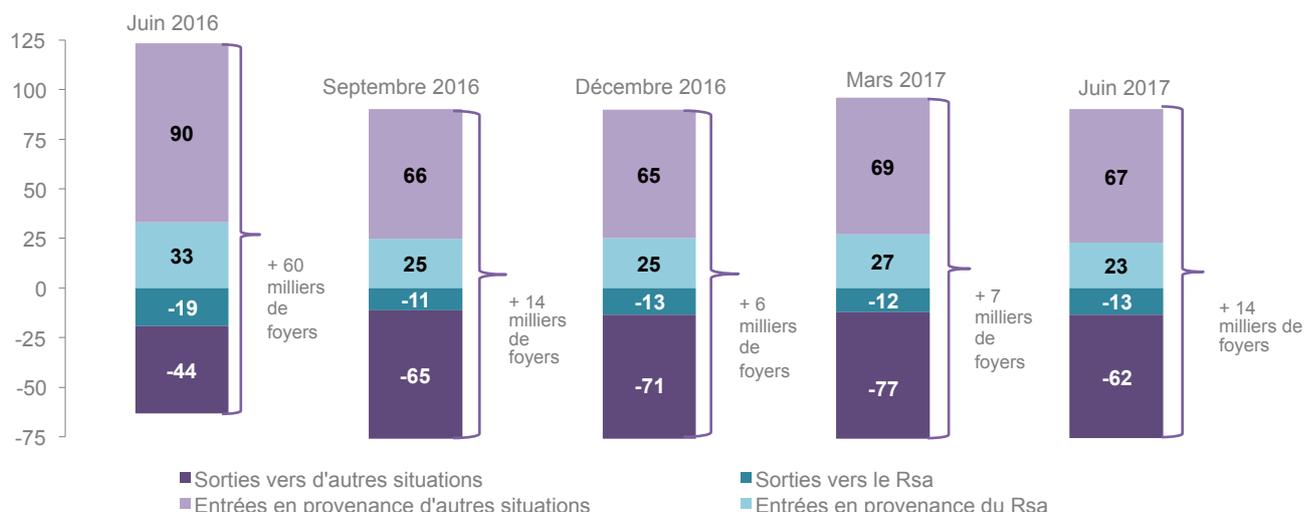
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars et juin 2017.
Lecture : Fin juin 2017, 76,2 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà en mars.

Fin juin 2017, 76,2 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà en mars. Ainsi, les nouveaux bénéficiaires représentent 23,8 % des foyers titulaires de cette prestation (cf. figure 2.), 6,0 % étaient bénéficiaires du Rsa socle (droit versé et droit suspendu). Sur les bénéficiaires restants, 14,0 % étaient bénéficiaires d'une autre prestation Caf et 3,8 % n'étaient pas encore connus des Caisses d'allocations familiales. Ces « vrais nouveaux » sont 14 200 sur l'ensemble des 378 200 bénéficiaires de la prime d'activité en juin 2017 ; 50 % sont des jeunes âgés de moins de 25 ans. La proportion au sein de l'ensemble des bénéficiaires de la prestation de ces « vrais nouveaux » a significativement baissé depuis les premiers trimestres de montée en charge puisqu'en juin 2016, elle atteignait 15,4 %.

Finalement, on observe une croissance plus dynamique du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (connus au moment de la publication) par rapport aux deux précédents (cf. figure 3.). Cette variation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité se dé-

duit du moindre nombre de fins de droit (sorties) d'un trimestre à l'autre par rapport à celui des ouvertures. La montée en charge dans les premiers mois du dispositif se caractérise par un nombre d'ouvertures de droit très élevé entre mars et juin 2016 (+ 123 000) puis une stabilisation du nombre d'entrées les trimestres suivants (+ 91 000 en septembre 2016, + 90 000 en décembre 2016, + 96 000 en mars 2017 et enfin + 90 000 en juin 2017). Ces entrants peuvent soit bénéficier du Rsa au trimestre précédent, soit être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une autre prestation autre que la prime d'activité ou le Rsa, perception d'indemnités de chômage ou toute autre situation). Le ralentissement annuel du nombre d'ouvertures de droit résulte principalement de la baisse des entrées en provenance d'autres situations qui passent de 90 000 en juin 2016 à 67 000 en juin 2017. Les entrées en provenance du Rsa restent quant à elle relativement stables depuis la mise en place de la nouvelle prestation.

Figure 3. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars et juin 2017.
Lecture : Entre mars 2017 et juin 2017, environ 90 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

Parallèlement, le nombre de sorties de la prime d'activité connaît une croissance continue passant de 63 000 sorties en juin 2016 de 89 000 en mars 2017. Elles redescendent à 76 000 en juin 2017.

Les sorties vers d'autres situations connaissent également une progression continue sur la période juin 2016/ mars 2017 passant de - 44 000 à - 77 000 puis diminuent à 62 500 sur le dernier trimestre. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France